
Quatrième réunion du Comité régional pour la région Afrique
30 août 2022
Addis-Abeba, Éthiopie

28 septembre 2022

Rapport du Quatrième réunion du Comité régional pour la région Afrique de l'Alliance solaire internationale

Résumé

Le document présente le rapport de la quatrième réunion du Comité régional pour la région Afrique de l'Alliance solaire internationale (ASI).

Rapport de la quatrième réunion du Comité régional pour la région Afrique de l'Alliance Solaire Internationale

Agenda Item 1. Ouverture de la réunion

1. Le Dr Frehiwot Woldehana, point focal national (PFN) de l'ASI pour la République fédérale démocratique d'Éthiopie, a présenté l'ordre du jour et a invité le directeur général à monter sur le podium pour prononcer son allocution de bienvenue.
2. Le Directeur général a remercié le PFN de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et a souhaité la bienvenue à tous les membres du Comité régional pour la région Afrique à sa quatrième réunion. Il a ajouté que la réunion sera l'occasion de se réunir pour discuter de questions d'intérêt commun et de délibérer sur les questions clés qui seront soulevées lors de la cinquième assemblée de l'ASI qui se tiendra en octobre 2022 en Inde. Il a apprécié l'engagement de la région Afrique auprès de l'ASI, notamment en ce qui concerne les activités programmatiques et les projets de démonstration financés par l'ASI par le biais de sa subvention de 50 000 USD.
3. Le directeur général souhaite la bienvenue aux participants en Éthiopie. Il a déclaré que le pays est connu comme le pays des origines et connu pour ses "treize mois d'ensoleillement", car chaque jour des treize mois du calendrier local est ensoleillé, quelle que soit la saison. Il a noté que l'Afrique possède un avantage comparatif en termes d'énergie solaire et que la région dispose des ressources les plus riches en énergie solaire, ce qui offre une formidable opportunité de créer des emplois verts et d'alimenter la croissance économique à l'aide de systèmes énergétiques durables. Il a ajouté que la région africaine ne génère que 5 % de la production mondiale d'électricité, et qu'il espère voir cette part passer à 15 % d'ici 2030.
4. Le directeur général a déclaré que l'ASI veut prendre toute cette littérature et cette analyse et la transformer en plans et projets réalisables sur le terrain, comme des mini-réseaux pour l'accès à l'énergie dans les zones reculées et des parcs solaires à grande échelle dans les zones connectées au réseau pour la sécurité énergétique et la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Il a ajouté que si l'ASI réussit, il y aura un déploiement de fermes d'hydrogène vert à grande échelle alimentées par

l'énergie solaire dans certaines des parties les plus ensoleillées de la région. Il a appris que les fondamentaux de l'énergie solaire restent solides dans la région malgré les obstacles posés par la pandémie mondiale de COVID-19, et que le coût de l'électricité solaire sur le continent est tombé en dessous de 4 cents USD, ce qui en fait la forme la moins chère de production d'électricité et le choix logique pour une capacité supplémentaire sur le continent.

5. Le directeur général a déclaré que l'ASI souhaitait également exploiter le potentiel des innovateurs et des jeunes pousses du continent, en particulier celles créées par des femmes. Il a ajouté que seulement 20 % des investissements privés dans la région africaine sont allés à des start-ups et à des entreprises au cours des cinq dernières années, et que de nouveaux investissements importants sont désormais indispensables pour accélérer la croissance des énergies renouvelables dans la région. Il a ajouté que le mécanisme d'atténuation des risques de financement mixte de l'ASI contribuerait à renforcer la confiance de la communauté internationale des investisseurs dans les projets solaires de la région et a exprimé l'espoir que cela jetterait les bases d'une grande industrie solaire.
6. Le Directeur général s'est réjoui que huit pays de la région soient en passe de rejoindre le Gigawatt Club. Il a reconnu les efforts particuliers déployés par l'Algérie, le Zimbabwe, la République démocratique du Congo, la Namibie, l'Éthiopie, le Maroc et le Botswana. Il a déclaré que l'ASI apportera son soutien à l'appel lancé par l'Afrique au monde entier lors de la COP27 pour "agir maintenant", car la nécessité d'une transition énergétique équitable s'intensifie dans un contexte d'aggravation de la crise climatique dans la région, qui est la plus vulnérable avec des phénomènes météorologiques extrêmes comme la sécheresse et les inondations qui deviennent déjà monnaie courante sur le continent. Il a noté que l'action climatique et le développement économique sont compatibles, qu'ils ne sont plus des compromis, et que l'accès à l'énergie est fondamental pour réduire la pauvreté, accélérer la transformation socio-économique et promouvoir la croissance économique. Il a déclaré que cela devait être au cœur de la stratégie de l'ASI, et que l'ASI soutiendrait les pays membres vers cet objectif.
7. Le Directeur général a souligné l'importance d'élargir l'accès aux énergies renouvelables, des grandes centrales électriques aux mini-réseaux et aux solutions

décentralisées, pour créer des millions de nouveaux emplois et combler le fossé de l'accès à l'énergie de manière durable, ce qui contribuera à mettre fin à la pauvreté énergétique. En conclusion, le Directeur général a remercié tous les membres pour leur présence et leur attention et a invité S.E. Dr Sultan Wali, Honorable Ministre d'État du Développement de l'Energie au Ministère de l'Eau et de l'Energie, République Fédérale Démocratique d'Éthiopie à prononcer son discours d'ouverture.

8. S.E. Dr Sultan Wali a souhaité la bienvenue au Comité régional à Addis-Abeba au nom de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et du ministère de l'Eau et de l'Énergie et a remercié tous les membres d'avoir pris le temps d'assister à la réunion. Il a informé le Comité régional de la manifestation d'intérêt pour quatre projets pilotes d'énergie solaire élaborés conjointement par des experts éthiopiens du ministère de l'Énergie et de l'Eau, de l'Ethiopian Electric Power, de l'Ethiopian Electric Utility, du ministère de l'Irrigation et du Développement des basses terres et de l'Institut éthiopien de transformation agricole, et des experts indiens de NTPC. Il a noté que les contributions des experts et des institutions locales et étrangères sont importantes pour la réalisation de la vision et de la mission de l'ASI. Il a remercié NTPC et l'ASI pour leur soutien au développement des initiatives en matière d'énergie solaire et pour l'organisation de la réunion du comité régional.
9. S.E. Dr Sultan Wali a réaffirmé l'engagement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie à travailler avec l'ASI pour améliorer le niveau de vie des citoyens. Il a exprimé sa gratitude envers les fondateurs de l'ASI, l'ancien Premier ministre de la République française et le Premier ministre de la République de l'Inde, et a conclu ses remarques en encourageant tout le monde à saisir l'occasion d'en savoir plus sur l'Éthiopie et l'Afrique.
10. Le président a ouvert la réunion en félicitant le secrétariat de l'ASI pour son initiative visant à renforcer les consultations régionales et à aligner son orientation stratégique sur les priorités régionales de ses membres. Il a ajouté que l'ordre du jour de la réunion est complet mais ciblé et qu'il permettra à l'ASI d'atteindre les objectifs fixés en 2015. Il a déclaré que la région Afrique bénéficie de plus d'heures d'ensoleillement que toute autre région de la planète. Il s'est dit préoccupé par la faible pénétration de l'énergie solaire sur le continent, malgré son potentiel par rapport aux autres énergies renouvelables. Il a ajouté que les panneaux solaires sont relativement bon marché et

peuvent être installés presque partout et que les avantages ont commencé à encourager le secteur privé à investir dans l'énergie solaire africaine plutôt que dans l'énergie hydraulique, géothermique et éolienne, qui sont limitées géographiquement et plus coûteuses.

11. Le président a fait remarquer que le renforcement des capacités, les instruments d'atténuation des risques, les interventions politiques et la simplification des processus réglementaires ont permis à de nombreux pays africains d'attirer des investissements privés. Il a ajouté que le prochain défi consistera à accroître ces investissements, tout en encourageant le déploiement d'applications d'énergie solaire à petite échelle, telles que les mini-réseaux, les pompes solaires et les systèmes d'éclairage solaire domestique, ce qui permettrait de donner accès à l'énergie aux millions de personnes qui en sont privées sur le continent. Il a déclaré que l'augmentation de la pénétration de l'énergie solaire en Afrique améliorera la santé, apportera l'électricité aux hôpitaux ruraux et libérera les citoyens de la fumée toxique des feux de cuisson utilisant de la paraffine, du charbon de bois, du bois ou des excréments d'animaux. Il a ajouté que la pénétration de l'énergie solaire favorisera l'éducation en électrifiant les écoles rurales et en augmentant l'accès à Internet. Il a ajouté qu'elle permettra également de renforcer les petites entreprises.
12. Le président a fait remarquer que l'Afrique a à la fois le potentiel de production et la demande. Il a ajouté que la région africaine suscite également l'intérêt du secteur privé et des investisseurs mondiaux. Il a également insisté sur le fait que l'Afrique doit rassembler ces pièces grâce à des mesures politiques et faire fonctionner la machine en pilote automatique. Il a ajouté que l'Afrique reconnaît l'Alliance Solaire Internationale comme son partenaire privilégié dans ce processus. Le président a fait remarquer que le plan stratégique de l'ASI pour les cinq prochaines années, approuvé par la dernière assemblée générale, propose de nombreux mécanismes holistiques et intégrés adaptés aux besoins des pays membres de l'ASI. Il a ajouté que les projets de démonstration de l'ASI et d'autres initiatives, telles que STAR-C, les formations au renforcement des capacités ont été une intervention opportune du secrétariat de l'ASI pour traduire les objectifs des membres de l'ASI en projets réels et viables sur le terrain.
13. Le président a remercié les membres de la région Afrique pour leur adhésion active et

leur soutien continu à l'ASI, et pour avoir encouragé le secrétariat à renforcer encore son engagement auprès des membres au niveau régional.

Agenda Item 2. Adoption de l'ordre du jour

14. Le Président a invité le Comité à examiner l'ordre du jour de la quatrième réunion du Comité régional pour la région Afrique contenu dans le document de travail **ISA/RCA.04/WD.01**. Il a invité les membres du Comité régional à fournir des commentaires ou des orientations sur l'ordre du jour provisoire et à l'adopter.
15. ***Le Comité a adopté l'ordre du jour figurant dans le document de travail de la quatrième réunion du Comité régional pour la région Afrique.***

Agenda Item 3. Procédure de sélection du vice-président

16. Le président informe le Comité que le règlement intérieur prévoit l'élection d'un pays membre au poste de vice-président du Comité régional pour un mandat d'un an. Il a ajouté que la dernière réunion du Comité régional pour l'Asie et le Pacifique a chargé le Secrétariat d'élaborer et de mettre en œuvre la procédure d'élection/de sélection du vice-président du Comité.
17. Le président a invité le Comité régional à examiner le document de travail **ISA/RCA.04/WD.03** diffusé par le Secrétariat, qui détaille les modifications proposées au règlement intérieur de l'Assemblée de l'ASI concernant la sélection du vice-président. Il a ajouté que, conformément au mandat, le Secrétariat a proposé un amendement qui résoudrait le conflit inhérent au fait que le président de la réunion du Comité régional est choisi, alors que le vice-président du Comité régional est élu. Il a invité le Comité régional à examiner les amendements proposés et à formuler des commentaires pendant que le Secrétariat prépare l'amendement qui sera présenté à la Cinquième Assemblée de l'ASI pour approbation.
18. Le représentant de la République du Niger a fait observer que les pays les plus anciens deviennent président et coprésident et que les deux suivants deviennent vice-présidents pour un an chacun, ce qui permettra aux quatre pays de passer de la vice-

présidence à la présidence en tant que vice-président sur une période de quatre ans, assurant ainsi la continuité. Il suggère que la présidence du Comité régional soit assurée par le vice-président du Comité permanent de chaque région sur une base annuelle alternative, et que les deux pays qui les suivent en termes de ratification occupent les postes de vice-présidents du Comité régional pour une période d'un an chacun. Il a ajouté qu'à la fin du mandat, les deux vice-présidents qui font partie du Comité permanent laisseront la place aux deux vice-présidents du Comité régional qui prendront leur place et couvriront le prochain mandat de sorte que chaque pays obtienne un mandat d'un an à la présidence.

19. Le représentant de la République du Mali a appuyé la proposition et a fait remarquer que la proposition permettra à tous les pays de se relayer en fonction des ratifications pour être le président et le vice-président, ce qui évite un conflit dans l'organisation.
20. Le Président a remercié les membres du Comité régional pour leurs interventions et a demandé au Secrétariat de l'ASI de prendre note des commentaires.
21. ***Le Comité régional a pris note des modifications proposées à la procédure de sélection du vice-président pour les réunions du Comité régional et a chargé le Secrétariat de l'ASI de présenter la proposition à la cinquième Assemblée de l'ASI pour examen et approbation.***

Agenda Item 4. Rapport sur les mesures prises de la troisième réunion du Comité régional pour la région Afrique de l'Alliance Solaire Internationale

22. Le président a invité le Comité régional à examiner le document de travail ***ISA/RCA.04/WD.04***, qui présente le rapport du Secrétariat de l'ASI sur les mesures prises en réponse aux orientations fournies par la troisième réunion de notre Comité régional. Il a salué le travail accompli par le Secrétariat de l'ASI pour mettre en œuvre les orientations de la dernière réunion du Comité régional et a invité les membres à examiner le rapport sur les mesures prises et à faire part de leurs commentaires.
23. ***Le Comité régional a pris note du rapport sur les mesures prises lors de la troisième réunion du Comité régional de la région Afrique de l'ASI.***

Agenda Item 5. Remarques du DG ASI sur le plan stratégique quinquennal de l'ASI

24. Le président a déclaré que le plan stratégique quinquennal a été approuvé par la quatrième assemblée de l'ASI en tant que plan d'action complet pour la réalisation de ses mandats définis dans l'accord-cadre. Il a ajouté que le plan stratégique définit un plan complet et holistique qui répond aux diverses exigences des membres de l'ASI, allant du soutien programmatique aux pays membres PMA et PEID, aux initiatives de renforcement des capacités pour tous les pays membres en développement et au soutien analytique et de plaidoyer pour tous les pays membres, aux activités de préparation, à l'atténuation des risques, aux instruments de financement innovants pour la mobilisation des investissements et la promotion de la technologie. Il a demandé au Directeur général de présenter au Comité régional une vue d'ensemble du travail accompli dans le cadre du Plan stratégique, ainsi qu'un aperçu des activités que l'ASI prévoit d'entreprendre à l'avenir.
25. Le directeur général a fait remarquer que le plan stratégique quinquennal approuvé par la quatrième assemblée de l'ASI a constitué un cadre directeur monumental pour les activités de l'ASI. Il a ajouté que l'ASI s'est efforcée d'aborder les trois questions cruciales que sont l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique et la transition énergétique par le biais d'un soutien multiforme aux pays membres de l'ASI, en fournissant un soutien programmatique aux PMA et aux PEID, un soutien au renforcement des capacités à tous les pays membres en développement, et un soutien à l'analyse et à la sensibilisation à tous les pays membres.
26. Le directeur général a déclaré que les travaux d'analyse et de promotion de l'ASI ont bien progressé. Il a ajouté que, parallèlement aux rapports EoDS (Ease of Doing Solar), le Secrétariat a commencé à travailler à l'élaboration de trois rapports phares, chacun axé sur la technologie, le marché et les investissements dans le secteur mondial de l'énergie solaire, qui devraient devenir la ressource de référence pour toute information sur le secteur mondial de l'énergie solaire. Il a ajouté que les projets de consultation des rapports seront présentés à la cinquième assemblée de l'ASI, qui se tiendra en octobre 2022, et que le secrétariat travaille également en étroite collaboration avec le *World Resources Institute* (WRI) pour continuer à développer sa feuille de route visant à mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements dans l'énergie solaire dans les pays membres de l'ASI d'ici 2030.

27. Sur le plan de la sensibilisation, le directeur général a fait remarquer que la COP26, qui s'est tenue à Glasgow, a été un moment décisif pour l'ASI, avec l'annonce de plusieurs partenariats et initiatives, et l'adhésion de nouveaux pays membres, afin de poursuivre ses efforts mondiaux en faveur d'une transition énergétique basée sur l'énergie solaire, notamment le lancement de l'initiative *Green Grids - One Sun One World One Grid*. Il a ajouté que l'ASI s'appuie sur ses efforts de sensibilisation sous la bannière " Towards 1000 ", qui résume la mission à long terme de l'ASI, à savoir mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements d'ici 2030, tout en permettant à 1 000 millions de personnes d'avoir accès à l'énergie grâce à des solutions d'énergie propre et en permettant l'installation d'une capacité d'énergie solaire de 1 000 GW, ce qui contribuerait à réduire les émissions solaires mondiales de l'ordre de 1 000 millions de tonnes d'émissions de carbone chaque année. Il a également fait remarquer que l'ASI est en train d'élaborer une stratégie de sensibilisation mondiale qui ancrera son engagement auprès des décideurs politiques, des experts, du secteur privé et des institutions de financement du monde entier, ainsi que des nations cibles, dans tous les domaines du développement économique.
28. Le directeur général a indiqué que, dans le cadre des initiatives de préparation à l'écosystème et de renforcement des capacités, l'ASI a formé à ce jour plus de 2 100 personnes originaires de pays en développement du monde entier, dont des banquiers qui ont reçu une formation spécialisée, ainsi que des sessions de formation thématiques sur les programmes de l'ASI. Il a ajouté que pour garantir la qualité et la pertinence des formations, l'ASI collabore désormais avec des organismes de formation et de développement des compétences du monde entier spécialisés dans le domaine de l'énergie solaire, notamment des organismes tels que le Conseil indien des compétences pour les emplois verts, Global Sustainable Energy Solutions (GSES), RENAC et GIZ. Il a déclaré que l'initiative du centre de ressources pour l'application de la technologie solaire (STAR-C) de l'ASI a également pris de l'ampleur au cours des derniers mois et que l'ASI est en pourparlers avancés avec quatre pays, dont l'Éthiopie, pour l'établissement des STAR-C, qui devraient devenir le centre de formation et de recherche sur les solutions d'énergie solaire, avec un accent particulier sur la région.
29. En ce qui concerne l'initiative de soutien programmatique, le directeur général a déclaré que l'ASI a communiqué de manière proactive avec les pays membres, et

qu'une délégation de l'ASI a effectué des visites de mission dans plusieurs pays afin de recenser les besoins en énergie solaire du pays et d'identifier les solutions potentielles en matière d'énergie solaire. Il a ajouté que le Secrétariat a également organisé des réunions virtuelles avec les pays membres pour étendre le soutien programmatique, ce qui a eu un effet positif sur l'engagement avec les pays membres. Il a également déclaré que les projets de démonstration financés par l'ASI ont également connu des progrès significatifs, et que les projets dans de nombreux pays ont avancé au stade de la mise en œuvre avec des activités d'approvisionnement ayant été lancées par les consultants en gestion de projet. Il a ajouté que les rapports détaillés de 25 de ces projets ont été approuvés à ce jour et que l'ASI prévoit d'inaugurer certains de ces projets lors de sa cinquième assemblée.

30. Le directeur général a donné des informations sur le mécanisme de financement mixte d'atténuation des risques mis en place par l'ASI pour la région Afrique, qui fusionnera divers instruments financiers avec des conditions prédéfinies pour assurer l'équilibre des risques dans l'investissement. Il a ajouté qu'après avoir été entièrement financé, le mécanisme de financement mixte sera prêt à investir son corpus de 700 millions de dollars dans des projets admissibles de toute l'Afrique, ce qui permettra de développer les solutions solaires sur le continent et de mobiliser les investissements nécessaires à cette fin. Il a ajouté que la Facilité fournira des interventions à deux niveaux principaux, comme suit :
 - i. Stimuler la demande par le biais de l'assistance technique, qui vise à créer une réserve de projets bancables en soutenant le développement de projets et en renforçant les capacités des entreprises/sponsors ainsi que des gouvernements locaux.
 - ii. Attirer les fournisseurs de capital commercial, ce qui vise à apporter du capital-risque à des conditions concessionnelles afin de rendre le profil risque/rendement des investissements solaires plus favorable.
31. Le directeur général a en outre déclaré que l'ASI a conçu le mécanisme visant à stimuler les technologies solaires à fort potentiel en attirant les capitaux privés vers les marchés mal desservis d'Afrique. Il a ajouté que le mécanisme devrait susciter des investissements de suivi de l'ordre de 5 à 10 milliards d'USD au cours des dix prochaines années, permettant à 35 à 40 millions de ménages d'avoir accès à l'énergie

- et réduisant de 0,5 à 1 million de tonnes les émissions de carbone.
32. Le directeur général a conclu ses remarques en déclarant qu'avec l'effervescence des activités dans les différents domaines susmentionnés, le plan stratégique de l'ASI est en bonne voie de réalisation. Il a fait remarquer que l'accélération des travaux menés dans le cadre du plan stratégique pouvait être attribuée en grande partie à l'enthousiasme et à la coopération que le secrétariat de l'ASI a reçus des pays membres, en particulier des pays en développement et sous-développés. Il a ajouté que la mise en œuvre du plan stratégique a pris un élan considérable au cours des derniers mois, ce qui aidera l'ASI à franchir de nouvelles étapes pour enregistrer un impact significatif dans les pays membres.
 33. Le président a remercié le directeur général d'avoir partagé les mises à jour du plan stratégique et a invité les membres du Comité régional à formuler des commentaires sur la mise à jour du plan stratégique.
 34. Le représentant de l'Union des Comores s'est inquiété du retard pris dans la mise en place du projet de démonstration. Il a ajouté qu'il était nécessaire d'accélérer le processus afin de faire avancer le plan directeur de l'Alliance Solaire Internationale. Il a ajouté que les Africains feraient confiance à la mise en œuvre plutôt qu'aux discours. Il a également exprimé sa préoccupation quant à la nécessité d'une mise en œuvre stratégique pour augmenter la production d'énergie solaire sur le continent africain. Il a fait remarquer qu'il y a un besoin de techniciens bien qualifiés avec une expérience pratique plus que d'ingénieurs. Il a ajouté qu'il n'y a pas de techniciens qualifiés pour assurer le suivi et la maintenance de l'équipement, d'où la nécessité d'une formation en face à face dans l'usine et d'une formation professionnelle directement axée sur l'emploi.
 35. Le représentant de la République du Sénégal a appuyé la recommandation suggérée par le représentant de l'Union des Comores et a déclaré qu'une main-d'œuvre qualifiée est nécessaire pour les installations et la maintenance des équipements et l'entretien de l'électrification rurale. Il a ajouté que des investissements devraient également être prévus pour la réalisation d'études de faisabilité. Il a également déclaré qu'il y a encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de projets pilotes.
 36. Le représentant de la République fédérale du Nigéria a suggéré que l'agrégation de la

demande que l'ASI avait l'habitude d'effectuer par le biais des EOI avant la pandémie de COVID soit faite annuellement.

37. Le représentant de la République du Soudan a déclaré que les pays ont besoin de renforcer leurs capacités. Il a ajouté que la formation est nécessaire pour les institutions financières, les techniciens et les ingénieurs. Il a également fait remarquer qu'une assistance est nécessaire pour sensibiliser aux réglementations.
38. Le représentant de la République fédérale de Somalie a suggéré que des centres STAR soient établis localement dans chacun des pays membres pour faciliter la formation. Il a ajouté qu'une assistance doit être fournie pour la préparation des rapports détaillés de projet (DPR) ainsi que pour la mise en place d'un environnement politique. Il a également déclaré que l'environnement politique est important pour encourager la participation du secteur privé et supprimer les obstacles réglementaires.
39. Le représentant de la République de Madagascar a fait remarquer que la sécurité est un sujet de préoccupation dans les régions rurales d'Afrique, en raison du manque d'éclairage public. Il a ajouté que le développement de projets de lampes solaires permettrait de résoudre le problème susmentionné. Il a également suggéré de mettre en œuvre des solutions telles que les kits solaires, les systèmes solaires domestiques et les systèmes de nano-réseau.
40. Le représentant de la République du Mali a fait remarquer que le stockage de l'énergie par l'hydrogène est nécessaire pour évacuer l'énergie. Il a ajouté que l'hydrogène joue un rôle important dans la réalisation de la mobilité électrique solaire et que l'accélération du programme d'atténuation des risques est nécessaire pour la réussite de tels projets.
41. Le représentant de la République de Djibouti a fait remarquer que les cinq prochaines années sont cruciales et qu'il est nécessaire d'agir rapidement et d'être orienté vers l'action. Il a ajouté que l'ASI peut établir des partenariats stratégiques avec des organisations déjà établies, ce qui accélérera la présence de l'ASI dans les pays membres.
42. Le représentant de la République centrafricaine a suggéré d'inviter les banquiers et les investisseurs à participer aux réunions régionales pour les aider à se rendre compte de l'importance des projets et des mesures d'atténuation des risques prises.

43. Le représentant de l'Union des Comores a suggéré l'ouverture de bureaux régionaux pour accélérer le rythme des travaux effectués par l'ASI.
44. La représentante de la République de Gambie a fait remarquer que la formation en face à face est plus efficace que la formation virtuelle. Elle s'inquiète du fait que les gens partent entre les réunions virtuelles. Elle a également fait remarquer qu'il serait plus efficace d'avoir une formation pratique qui impliquerait mieux les stagiaires, tels que les banquiers.
45. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a salué le programme de facilité d'atténuation des risques, car la plupart des prêteurs perçoivent les risques et exigent du gouvernement qu'il donne une garantie, ce qui est très difficile pour les gouvernements qui gèrent plusieurs projets.
46. Le représentant de la République de Guinée-Bissau a fait remarquer que le pays a besoin d'un cadre institutionnel et réglementaire.
47. Le représentant de la République de Guinée a fait remarquer que le renforcement des capacités est nécessaire, notamment pour la formation de techniciens qui permettront aux pays de mettre en œuvre divers projets ambitieux.
48. Le représentant de la République du Cameroun a déclaré que la mise en œuvre de projets pilotes compléterait le renforcement des capacités. Il a invité l'ASI à mettre en œuvre des projets pilotes dans le pays.
49. Le représentant du Burkina Faso a fait remarquer que l'ASI peut établir des partenariats stratégiques avec des organisations déjà établies dans différents pays et mutualiser les initiatives en se basant sur le travail de base réel qui a eu lieu dans les pays respectifs.
50. Le représentant de l'Union des Comores a déclaré qu'une aide supplémentaire était nécessaire en termes de renforcement des capacités, car le pays manque de techniciens, et a demandé à l'ASI de former davantage de personnes dans le pays.
51. Le représentant de la République du Mali a suggéré d'accélérer la mise en œuvre des programmes.
52. Le président a remercié les représentants pour leurs interventions et a demandé au secrétariat de l'ASI de prendre note des commentaires et des recommandations des

délégations. Il a en outre invité le directeur général à répondre aux observations formulées par les délégations.

53. En réponse aux suggestions des membres, le directeur général a remercié les membres pour leurs contributions. Il a fait remarquer que l'ASI avait noté la nécessité d'une formation en personne des techniciens et a indiqué que l'ASI allait mettre en place un programme de formation pour les techniciens. Il a reconnu que les programmes de formation doivent être spécifiques à chaque pays et que l'ASI les adaptera en fonction des besoins du pays.
54. En ce qui concerne le retard des projets, le directeur général a fait remarquer que l'ASI reste déterminée à accélérer et à terminer la plupart des projets de démonstration d'ici la fin de l'année civile. Il a demandé aux pays d'approuver les projets et d'accélérer le processus d'acquisition. Il a ajouté que les pays membres peuvent communiquer à l'ASI les détails de leurs projets et l'état d'avancement des projets de démonstration, afin que l'ASI puisse apporter son aide lorsque le projet est retardé.
55. En ce qui concerne le programme Star-C, le directeur général a fait remarquer que l'ASI envisage actuellement de développer les centres Star dans les pays pauvres de différentes parties du globe, qui deviendraient des centres régionaux. Il a ajouté qu'au cours de la prochaine année civile, les centres STAR passeront de quatre à huit.
56. Le directeur général a fait remarquer que l'ASI veillera à comprendre les réalités spécifiques de chaque pays avant de mener des activités. Il a ajouté que l'ASI garantira la complémentarité des programmes fournis et a demandé aux pays d'être clairs sur le type de complémentarité fourni.
57. En ce qui concerne le dispositif d'atténuation des risques, le directeur général a déclaré que l'ASI reconnaît la nécessité de disposer de dispositifs d'atténuation des risques tant au niveau national que régional.
58. Le directeur général a en outre déclaré que le budget de l'ASI était couvert par des organisations philanthropiques et divers pays développés. Il a ajouté que l'ASI envisageait d'augmenter le financement sur une base régulière et qu'elle présenterait à l'assemblée une structure à trois niveaux pour le financement des adhésions, dans laquelle le financement des adhésions sera proportionnel aux stades de

développement de chaque pays membre. Il a également fait remarquer que le gouvernement indien envisage de subventionner les cotisations versées par les pays en développement.

59. Le président remercie le directeur général pour ses interventions et pour avoir répondu aux commentaires.
60. ***Le Comité régional a pris note de la mise à jour du plan stratégique quinquennal de l'ASI.***

Agenda Item 6. Vue d'ensemble du Cadre de Partenariat Pays

61. Le président a présenté le point de l'ordre du jour et a invité le secrétariat de l'ASI à informer le comité régional des éléments clés du cadre de partenariat pays (CPF) et à donner un aperçu des activités que l'ASI prévoit d'entreprendre à l'avenir, comme le prévoit le document de travail ***ISA/RCA.04/WD.05***.
62. Le secrétariat de l'ASI a présenté une vue d'ensemble et a donné des informations sur les éléments clés du CPF, qui comprennent l'analyse des pays, le dialogue, le soutien du secrétariat de l'ASI, l'élaboration d'un CPS, la création d'un comité directeur, le déploiement du CPS, ainsi que le suivi et l'évaluation.
63. Le président a remercié le secrétariat pour sa présentation détaillée et a invité les membres du comité régional et les PFN à formuler des remarques et des conseils sur le point de l'ordre du jour présenté par le secrétariat sur l'aperçu du cadre de partenariat pays.
64. Le représentant de la République du Niger a fait remarquer qu'il est nécessaire d'organiser des réunions sous-régionales supplémentaires car le plan d'action est prévu pour tous les deux ans. Il a ajouté que des réunions en personne peuvent être organisées pour les points focaux de chaque région tous les deux ans.
65. Le représentant du Burkina Faso a demandé quel était le format utilisé pour les consultations.
66. Le représentant de l'Union des Comores a demandé s'il existait une stratégie de communication pour le cadre. Il a fait remarquer que les points focaux nationaux

- devraient être encouragés à travailler uniquement avec l'ASI pour accélérer la mise en œuvre des programmes. Il a également suggéré qu'un mécanisme soit mis en place pour soutenir les PFN dans la sensibilisation aux sessions de formation.
67. Le représentant de la République de Côte d'Ivoire s'est enquis de l'opérationnalisation du cadre et du projet de l'organisation qui donnera suite à ce cadre.
 68. Le représentant de la République du Liberia a fait remarquer qu'ECREEE organise des formations liées aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Il a ajouté que l'engagement de l'ASI avec ECREEE sera bénéfique pour concevoir des modules de formation optimaux.
 69. Le représentant de la République du Ghana s'est enquis du dispositif de gestion de l'évaluation et des rapports. Il a ajouté qu'il était nécessaire de maintenir l'uniformité et de rendre les évaluations complètes. Il a également demandé quel était le rôle de l'ASI pour garantir les ressources et la bonne mise en œuvre du plan d'action de deux ans.
 70. Le représentant de la République du Sud-Soudan a demandé un soutien accéléré pour le traitement de l'adhésion.
 71. Le représentant de la République de Guinée a exprimé son souci que, le pays étant francophone, la formation soit dispensée en langue française.
 72. Le président a remercié les représentants pour leurs interventions et a demandé au secrétariat de l'ASI de prendre note des commentaires et des recommandations des délégations. Il a en outre invité le directeur général à répondre aux observations formulées par les délégations.
 73. En réponse aux suggestions des membres, le Directeur général a remercié les membres pour leurs interventions. Il a fait remarquer qu'étant donné que la politique est en cours d'élaboration, les commentaires des délégations sur des questions telles que l'ombre, le processus de consultation et l'uniformité de base aideront grandement l'ASI. Il a ajouté que l'ASI communiquera aux pays membres plus de détails sur le projet de politique. Il a également fait remarquer que la pierre angulaire du CPF est son appropriation par les pays.
 74. Le Directeur général, en réponse au représentant de la République du Liberia, a

informé que l'ASI travaillera avec l'ECREEE pour le développement du centre Star. Il a ajouté que le lien avec le programme existant assurera la complémentarité et l'exhaustivité des données de formation fournies.

75. Le directeur général, en réponse au représentant de la République du Sud-Soudan, a indiqué que l'ASI allait prendre contact avec le Sud-Soudan et traiter son adhésion.
76. En ce qui concerne le cadre réglementaire, le directeur général a fait remarquer que l'ASI travaillerait avec les membres au sujet des changements à apporter au cadre réglementaire dans le cadre du CPF.
77. Merci beaucoup, Monsieur le Directeur général, pour ces commentaires après toutes les délégations en ce qui concerne le cadre de partenariat par pays. Maintenant, avant de penser peut-être à la pause, je voudrais demander l'intelligence de toutes les délégations pour que nous puissions traiter le point 7 de l'ordre du jour, et ensuite nous pourrions faire une pause.
78. Le président remercie le directeur général pour ses interventions et pour avoir répondu aux commentaires relatifs au cadre de partenariat national.
79. ***Le Comité régional a pris note de la mise à jour de l'aperçu du Cadre de partenariat paysl.***

Agenda Item 7. Mise à jour par le Secrétariat de l'ASI sur le soutien programmatique aux pays membres de l'ASI

80. Le président a présenté le point de l'ordre du jour et a invité le secrétariat de l'ASI à informer le comité régional du soutien programmatique apporté par l'ASI à ses pays membres depuis la troisième réunion du comité régional pour la région Afrique, tel qu'il figure dans le document de travail ***ISA/RCA.04/WD.06***.
81. Le secrétariat de l'ASI a présenté une vue d'ensemble et une mise à jour de l'état d'avancement du soutien programmatique de l'ASI, englobant les progrès réalisés dans chacun des programmes thématiques, ainsi que le statut des projets de démonstration, des initiatives de renforcement des capacités et des partenariats de l'ASI.

82. Le président a remercié le secrétariat de l'ASI pour sa présentation détaillée et a invité les membres du comité régional et les PFN à formuler des remarques et des conseils sur la mise à jour présentée par le secrétariat de l'ASI sur le soutien programmatique de l'ASI à ses pays membres.
83. Le représentant de la République de Guinée-Bissau, M. Julio Antonio Raoul, a fait remarquer que le pays s'est engagé dans un projet pilote de pompage solaire. Il a demandé la raison pour laquelle la carte du pays est marquée en rouge alors que le projet pilote n'est pas terminé et si cela est dû au fait que la République de Guinée-Bissau n'est pas membre de l'ASI.
84. Le représentant de la République de Madagascar a demandé des recommandations sur les projets envoyés à l'ASI. Il a demandé si les projets peuvent encore être soumis. Il a également demandé si les projets peuvent être soumis directement ou s'ils doivent passer par le gouvernement ou un ministère.
85. Le représentant de la République de Côte d'Ivoire s'est enquis du mode d'expression d'intérêt (EOI) pour les projets pilotes et les projets qui font partie du plan de développement des capacités.
86. Le représentant de la République togolaise s'est dit préoccupé par la capacité financière des populations rurales à s'offrir des services d'électricité. À cet égard, il a demandé à l'ASI d'identifier des mécanismes viables et durables pour soutenir les projets d'électrification hors réseau dans les zones rurales.
87. Le représentant de la République du Sénégal a fait remarquer que si les pays ont des cadres juridiques clairs, les investisseurs seront intéressés et le financement ne sera pas un problème. Il a demandé à l'ASI d'aider les pays à établir un cadre réglementaire et à fournir une garantie pour le financement. Il a ajouté que les pays ont besoin d'un renforcement des capacités et de projets pilotes sur la nouvelle technologie de l'hydrogène vert.
88. Le représentant de la République du Ghana a fait remarquer que l'ASI doit accorder de l'importance au stockage et à la transmission, ce qui permet de s'assurer que l'énergie est disponible lorsqu'on en a besoin et que le réseau est en mesure d'accueillir cette quantité d'énergie. Il a ajouté que l'ASI doit s'engager auprès des pools énergétiques régionaux. Il a déclaré que l'hybridation et le stockage par batterie

au niveau des services publics doivent faire l'objet d'une attention accrue. Il a ajouté que les ressources naturelles du continent, comme le lithium, peuvent être explorées pour produire des batteries de pointe. Il a ajouté que les pays doivent s'efforcer de produire la technologie sur le continent.

89. Le représentant de la République du Bénin s'est enquis de l'absence de la République du Bénin dans le cadre. Il a exprimé sa préoccupation concernant la gestion des déchets et a demandé à l'ASI d'envisager la gestion des déchets de batteries solaires.
90. Le représentant de la République de Guinée s'est dit préoccupé par le fait que le réseau routier dans des pays comme la République de Guinée crée un gros obstacle au transport des équipements vers les sites. Il a également demandé si l'ASI peut aider à développer l'infrastructure routière. Il a reconnu que l'ASI n'est pas une banque et qu'elle mobilise des fonds.
91. Le représentant de la République du Soudan s'est dit préoccupé par le retard pris dans la mise en œuvre du programme à cause de COVID-19. Il a demandé à l'ASI de fournir des échéances claires pour la mise en œuvre du programme.
92. La représentante de la République de Gambie a demandé quelle serait la prochaine étape après la mise en œuvre réussie des projets pilotes. Elle a également posé des questions sur le cofinancement et les garanties.
93. Le président a remercié les représentants pour leurs interventions et a demandé au secrétariat de l'ASI de prendre note des commentaires et des recommandations des délégations. Il a également invité le directeur général à répondre aux questions soulevées par les délégations.
94. En réponse aux questions du représentant de la République de Madagascar, le Directeur général a déclaré que les nouvelles manifestations d'intérêt ne seront pas acceptées maintenant. Il a ajouté que les offres pour les programmes en cours seront finalisées dans les dix jours. Il a insisté sur le fait que les pays qui mettent en œuvre les projets par eux-mêmes doivent commencer le processus de passation de marchés dès que possible.
95. En réponse aux questions du représentant de la République du Soudan, le directeur général a déclaré que l'ASI avait dûment pris en compte la question des délais et qu'elle y répondrait certainement.

96. Le directeur général a fait remarquer que les règles de financement de l'écart de viabilité seront abordées lors de la prochaine assemblée de l'ASI et que l'ASI souhaite que les projets solaires soient viables par eux-mêmes. Il a ajouté que dans le cadre de ce financement, l'ASI fournirait 10 % du coût du projet ou un maximum de 1,5 million de dollars pour étendre les programmes de démonstration qui ont eu lieu.
97. En réponse aux questions des représentants de la République du Bénin et de la République du Sénégal, le Directeur général a déclaré que l'ASI fournira une formation dans divers nouveaux domaines tels que le stockage, la gestion des déchets et l'hydrogène vert.
98. En réponse aux questions du représentant de la République du Ghana, le Directeur général a déclaré que l'ASI soulèverait la question lors de la cinquième assemblée, concernant le besoin d'un spécialiste de la transmission qui puisse aider les pays à planifier et à construire le réseau de transmission nécessaire pour répondre aux demandes des nouvelles installations solaires.
99. Le Président a remercié le Directeur général pour les réponses aux commentaires des membres du Comité régional. Il ajoute que le comité poursuivra ses efforts pour mettre en œuvre les suggestions reçues.
- 100. Le Comité régional a pris note des informations actualisées fournies par le Secrétariat de l'ASI sur le soutien programmatique fourni par l'ASI, y compris les informations fournies par le Secrétariat en réponse aux questions et commentaires des membres du Comité régional.**

Agenda Item 8. Stratégie d'engagement du secteur privé

101. Le président a informé le Comité régional sur le point de l'ordre du jour et a invité le Secrétariat de l'ASI à fournir une mise à jour de la stratégie d'engagement du secteur privé pour l'examen du Comité régional de la région Afrique, telle que contenue dans le document de travail **ISA/RCA.04/WD.07**.
102. Au nom du secrétariat de l'ASI, S.E. Alexander Hogeveen Rutter a présenté un aperçu de la stratégie d'engagement du secteur privé, y compris des mises à jour sur les consultations avec les parties prenantes et les catégories de parties prenantes. Le

Comité régional a été informé que l'ASI est le mieux placé pour soutenir les décideurs politiques dans leurs besoins de renforcement des capacités.

103. Le président a remercié le secrétariat de l'ASI pour la mise à jour et a invité les membres du Comité régional à formuler des commentaires.
104. Le représentant de la République du Sénégal a fait remarquer que les pays ont besoin de cadres juridiques et de garanties pour s'engager avec le secteur privé. Il a ajouté que les pays ont besoin d'objectifs clairs et de plans directeurs nationaux en matière d'énergie solaire et qu'ils doivent également réaliser des études de faisabilité.
105. Le représentant de la République démocratique du Congo a appuyé les questions posées par le représentant de la République du Sénégal sur les garanties. Il a demandé comment l'ASI peut aider les pays en termes de garanties.
106. Le président a remercié les représentants pour leurs interventions et a demandé au secrétariat de prendre note des suggestions et des commentaires des délégations. Il a également invité le directeur général à répondre aux questions soulevées par les délégations.
107. En réponse aux questions du représentant de la République du Sénégal, le Directeur général a déclaré que l'ASI peut aider les pays membres à développer des cadres juridiques et des plans directeurs solaires à leur demande. Il a ajouté que l'ASI soutiendra également les études de faisabilité.
108. En réponse aux questions du représentant de la République démocratique du Congo, le Directeur général a déclaré que le système de financement mixte est destiné aux garanties pour lesquelles l'ASI crée un pool de capital pour remplir cette fonction.
109. Le président remercie le directeur général pour les réponses aux commentaires.
- 110. *Le Comité régional a pris note de la mise à jour fournie sur la stratégie d'engagement du secteur privé.***

Agenda Item 9. Initiative "Green Grids Initiative - One Sun, One World, One Grid" (GGI-OSOWOG)

111. Le président a informé le Comité régional sur le point de l'ordre du jour, y compris le

lancement de l'initiative GGI-OSOWOG lors de la COP26, et a invité le secrétariat de l'ASI à fournir une mise à jour de l'initiative pour examen par le Comité régional de la région Afrique, telle que contenue dans le document de travail *ISA/RCA.04/WD.08*.

112. Le secrétariat a présenté une vue d'ensemble du GGI-OSOWOG et des progrès enregistrés dans le cadre de l'initiative, notamment une mise à jour de l'étude technique, des consultations avec les parties prenantes du monde entier et des prochaines étapes de l'initiative.
113. Le président a remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et a invité les membres du Comité régional à formuler des commentaires.
114. Le représentant de la République du Niger a demandé si cette initiative s'applique uniquement au solaire ou si elle s'applique également à d'autres sources d'énergie renouvelables.
115. Le représentant du Burkina Faso a demandé quelles étaient les capacités des projets en termes de puissance qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'initiative.
116. Le représentant de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a fait remarquer que la mise en œuvre ne sera pas facile car la volonté politique d'interconnexion est rare.
117. Le représentant de l'Union des Comores a demandé si un réseau distinct était nécessaire pour les pays insulaires et quels étaient les délais d'achèvement d'une telle intégration.
118. En réponse aux questions du représentant de la République du Niger, le Secrétariat a déclaré que l'initiative englobe toutes les énergies renouvelables.
119. En réponse aux questions des représentants du Burkina Faso, de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et de l'Union des Comores, le secrétariat a déclaré que l'initiative sera menée à bien par étapes et que des études et des collectes de données sont actuellement en cours. Le secrétariat a ajouté que l'ASI examinera les engagements politiques et autres possibilités dès que les données techniques auront été traitées.
120. Le président a remercié le secrétariat de l'ASI pour la mise à jour de ce point de l'ordre du jour.

- 121. Le Comité régional a pris note de la présentation et de la mise à jour fournie par le Secrétariat de l'ASI sur l'initiative GGI-OSOWOG.**

Agenda Item 10. Mise à jour de l'initiative du Centre de ressources en technologies et applications solaires (STAR-C) de l'ASI

122. Le président a invité le secrétariat à informer le Comité régional de la mise à jour de l'initiative STAR-C telle qu'elle figure dans le document de travail *ISA/RCA.04/WD.09*.
123. Le secrétariat a présenté une mise à jour de l'initiative STAR-C, qui vise à aider les pays en développement membres de l'ASI à renforcer leur capacité nationale et locale à réaliser des essais, à disposer de produits normalisés et à créer des entreprises. Le comité régional a été informé des objectifs du secrétariat de l'ASI, à savoir la mise en place de quatre centres STAR-C d'ici le début de l'année 2023, de dix centres d'ici 2024 et de cinquante centres d'ici 2030, avec des spécialisations développées au fil des ans pour fournir des services de conseil, tirer parti des ressources des banques multilatérales et des institutions bilatérales et permettre la transformation du marché en collaboration avec le secteur privé grâce à des politiques plus favorables.
124. Le président a remercié le secrétariat pour cette mise à jour et a invité les membres du comité régional à donner leur avis et à faire des commentaires.
125. Le représentant de la République du Soudan a exprimé son soutien à l'initiative et a demandé sur quelle base les emplacements des centres Star sont sélectionnés.
126. Le représentant de la République du Sénégal a fait remarquer que son pays dispose déjà d'un centre d'essai des équipements. Il a demandé si de tels centres pouvaient être transformés en centres STAR.
127. Le représentant de la République de Côte d'Ivoire a fait remarquer que la République de Côte d'Ivoire attend la signature du projet de protocole pour matérialiser l'adhésion du pays à l'initiative.
128. Le représentant de la République du Bénin a déclaré que le pays est en train de construire un centre de documentation national et s'est enquis du soutien que l'ASI peut apporter.

129. Le représentant de la République de Guinée a demandé comment l'ASI peut aider le pays à obtenir des financements lorsque le pays a des projets.
130. Le représentant de la République-Unie de Tanzanie a fait remarquer que les mandats des organisations existantes se chevauchent. Il a suggéré que l'ASI puisse collaborer avec les centres existants au lieu de créer de nouveaux centres.
131. Le président a invité le secrétariat à répondre aux questions soulevées par les délégations.
132. En réponse aux questions du représentant de la République du Soudan, le Secrétariat a déclaré qu'il n'y a pas de critères stricts pour la sélection des sites et que les pays ont été choisis en fonction de l'intérêt qu'ils ont manifesté auparavant.
133. En réponse aux questions du représentant de la République du Sénégal, le Secrétariat a déclaré que l'ASI laisserait les fonctions que l'institution existante joue déjà et apporterait son soutien aux fonctions qui ne sont pas présentes dans l'institution existante.
134. Répondant aux questions restantes, le Secrétariat a informé les membres du Comité régional que l'ASI a l'intention de recevoir plus de manifestations d'intérêt de la part des pays membres. Il a également été informé que l'ASI n'a pas l'intention de dupliquer les mandats et que les objectifs du STAR-C sont beaucoup plus importants que ceux de l'ECREEE et de l'EACREEE.
135. Le président a remercié le secrétariat pour les réponses et lui a demandé de prendre note des contributions et suggestions fournies par les membres.

Agenda Item 11. Feuille de route pour la mobilisation de 1 000 milliards de dollars d'investissements solaires d'ici 2030

136. En présentant l'ordre du jour, le président a mentionné que le financement abordable est un moteur essentiel de l'énergie solaire à faible coût dans les pays membres de l'ASI, et que l'ASI est en partenariat avec l'Institut des ressources mondiales (WRI) pour l'élaboration de la feuille de route pour la mobilisation d'un billion de dollars d'investissements dans l'énergie solaire d'ici 2030, qui devrait être lancée à la COP27 à

Sharm El Sheikh, en Égypte. Le président a invité le représentant de l'Institut des ressources mondiales (WRI) à informer le Comité régional sur la préparation de la feuille de route.

137. Le représentant du WRI a présenté au Comité régional une mise à jour de la Feuille de route pour la mobilisation d'un billion de dollars d'investissements dans l'énergie solaire d'ici 2030, telle qu'elle figure dans le document de travail *ISA/RCA.04/WD.10*. Le Comité régional a été informé que la feuille de route est élaborée en collaboration avec Bloomberg Philanthropies, et que le rapport de la phase 1 et le programme d'action pour l'investissement solaire ont été élaborés sur ce sujet au cours des dernières années. Le WRI a également informé le Comité régional des consultations menées et des initiatives de plaidoyer menées pour faire connaître les messages clés aux dirigeants politiques et financiers mondiaux.
138. Le président invite les membres du Comité régional à faire part de leurs commentaires et de leurs conseils sur la présentation du WRI concernant la feuille de route pour la mobilisation d'un billion de dollars d'investissements solaires d'ici 2030.
139. Le représentant de la République du Ghana a demandé quels sont les risques que les changements géopolitiques actuels font peser sur l'objectif de 1 000 milliards de dollars.
140. Le représentant de la République fédérale démocratique d'Éthiopie a exprimé son incertitude quant à la mobilisation de 1 000 milliards de dollars d'investissements solaires d'ici 2030, car il ne reste que sept ans. Il a demandé si l'ASI disposait de données permettant d'assurer la faisabilité de cet objectif.
141. Le représentant de la République de Guinée-Bissau a exprimé son soutien à l'initiative et a suggéré que le membre de l'ASI doit rester optimiste quant à cette perspective.
142. Le représentant de la République de Guinée a fait remarquer que les projets seront également prêts si l'ASI peut mobiliser 1 000 milliards de dollars d'investissements solaires.
143. Le président invite WRI à répondre à la question.
144. Répondant à la question, le représentant du WRI a fait remarquer que, même si l'objectif de mobiliser 1 000 milliards de dollars d'ici 2030 est très ambitieux, l'urgence

du changement climatique donnera un élan supplémentaire à la cause. Le Comité régional a été informé qu'il existe plusieurs mécanismes pour atteindre l'objectif et que les obstacles à la réalisation de cet objectif sont en cours d'examen. Le Comité régional a également été informé que les relations solides avec les pays membres aideront l'ASI à garantir l'équité et à surmonter les obstacles, et que l'ASI a bon espoir d'atteindre l'objectif.

145. Le président a remercié le World Resource Institute pour sa réponse.
146. ***Le Comité régional a pris note de la mise à jour présentée par le WRI sur la feuille de route pour la mobilisation d'un billion de dollars d'investissements solaires d'ici 2030 dans le document de travail et des informations supplémentaires fournies en réponse aux questions et commentaires des Membres.***

Agenda Item 12. Interventions des pays membres

147. Le président invite les membres du Comité régional de la région Afrique à présenter leurs déclarations nationales spécifiques au secteur solaire et aux activités de l'Alliance Solaire Internationale.
148. Le représentant de la République de Guinée équatoriale a informé le Comité régional que les points focaux doivent être des ambassadeurs de l'ASI dans leur pays et que tous les programmes que l'ASI veut mettre en œuvre doivent être internalisés pour tous les points focaux. Il a ajouté que l'ASI doit aider à la rédaction de politiques nationales qui aideront les pays à s'engager avec le secteur privé.
149. La représentante du Burkina Faso a informé le Comité régional que le pays compte plusieurs personnes déplacées à l'intérieur du pays. Elle a ajouté que des fourneaux solaires permettant une cuisson plus propre et plus facile devraient être fournis, ce qui aiderait grandement les femmes. Elle a également suggéré d'envisager la transformation en énergie de l'énorme quantité de déchets générés.
150. Le représentant de la République du Sénégal a informé le Comité régional que le mix énergétique du pays compte 30% d'énergies renouvelables. Il a ajouté que la République du Sénégal a électrifié plus de mille villages grâce au solaire. Il a également déclaré que le pays a installé 50 000 panneaux solaires à travers le pays

- pour l'éclairage public et que le pays a pour objectif de porter ce nombre à 100 000 d'ici septembre 2022. Il s'est en outre déclaré préoccupé par le fait que les tests des équipements sont essentiels, car des équipements de qualité inférieure pénètrent sur le marché africain.
151. Le représentant de la République de Côte d'Ivoire a fait remarquer que le pays s'est engagé à faire passer la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique de 30 % à 45 % d'ici 2035. Il a demandé le soutien de l'ASI pour réaliser les engagements du pays. Il s'est dit préoccupé par le coût élevé des mini-réseaux et a fait remarquer que le pays pouvait travailler avec l'ASI sur des mécanismes susceptibles de réduire les coûts et de contribuer à la mise à l'échelle des mini-réseaux.
 152. Le représentant de la République centrafricaine a fait remarquer qu'un projet de 17 milliards de dollars soutenu par le gouvernement chinois a été achevé et que d'autres grands projets soutenus par la Banque mondiale et l'Arabie saoudite sont en cours.
 153. Le représentant de la République du Niger a fait remarquer que le pays a développé une politique nationale d'électricité qui met l'accent sur l'énergie solaire. Il a ajouté qu'il a fourni des kits solaires et des centrales électriques à quatre de ses régions grâce à un prêt de l'Exim Bank. Il a en outre demandé le soutien de l'ASI pour réaliser son objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique à 30% d'ici 2035.
 154. Le représentant de la République du Botswana a exprimé sa préoccupation quant au fait que, malgré des niveaux d'irradiation élevés, le pays a été confronté à des défis concernant le facteur de capacité du solaire. Il a ajouté que beaucoup de progrès peuvent être réalisés en complétant le solaire avec des technologies émergentes comme l'hydrogène vert. Il a fait remarquer que le pays a mis en œuvre avec succès un programme d'énergie au biogaz pour ses communautés rurales, ce qui les aide à répondre aux besoins en énergie la nuit. Il a ajouté que le pays allait partager les détails du projet de biogaz avec les pays membres.
 155. Le représentant de la République fédérale de Somalie a fait remarquer que son pays s'efforce de réduire la pauvreté énergétique dans ses zones rurales et a demandé le soutien de l'ASI pour avoir plus de possibilités de renforcement des capacités à l'avenir.

156. Le représentant de la République du Cameroun a fait remarquer que le pays s'est fixé pour objectif de produire 25 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2035. Il a ajouté que la partie nord du pays est propice aux projets d'énergie renouvelable. Il s'est dit préoccupé par le fait que le changement climatique a eu un impact sur le pays et a affecté ses ressources en eau en asséchant ses bassins. Il a également exprimé son souhait d'aligner le potentiel électrique du pays sur son potentiel solaire avec l'aide de l'ASI. Il a en outre demandé à l'ASI de mener des recherches sur les systèmes solaires et les systèmes de stockage par pompage qui aideront le pays à maintenir un approvisionnement régulier en électricité.
157. Le représentant de la République du Mali a fait remarquer que la région compte beaucoup sur le soutien de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) pour atteindre ses objectifs. Dans cette période post-Covid, il sera nécessaire d'accélérer la réalisation des différents projets du programme actuel. La région reste engagée dans toutes les activités de l'ASI et a l'ambition de faire profiter la population de son grand potentiel solaire.
158. Le représentant de la République du Soudan a déclaré que seulement 45% de la population du pays a accès à l'électricité. Il a ajouté que le pays a identifié des solutions solaires en réseau et hors réseau pour remédier à ce problème et qu'il entreprend des projets. Il a demandé à l'ASI de faciliter la mobilisation de fonds pour la mise en place de 50 000 projets de pompes à eau solaires. Il a également souligné son inquiétude face aux défis techniques et financiers auxquels la nation est actuellement confrontée, notamment en termes de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de projets solaires. Il a en outre demandé à l'ASI de créer un programme sur l'utilisation de l'énergie solaire pour l'exploitation minière, car l'industrie minière est actuellement confrontée à un certain nombre de problèmes, notamment le prix élevé du gazole en raison de la suppression de la subvention au gazole.
159. Le représentant de la République de Gambie a évoqué les différents projets solaires qui sont menés dans le pays avec l'aide de la Banque mondiale et du PNUD.
160. Le représentant de la République de Guinée a fait remarquer que le pays a créé une agence d'électrification rurale qui identifie les sites potentiels pour le développement de projets solaires. Il a ajouté que le pays envisage de compléter l'énergie

- hydroélectrique par un système d'énergie solaire. Il a ajouté qu'au moins 1500 centres de santé dans le pays doivent être équipés d'un système d'énergie solaire.
161. Le représentant de la République de l'Ouganda a fait remarquer que le pays a conclu une subvention pour la mise en œuvre de 30 000 pompes solaires et a également fixé un objectif ambitieux d'accès universel d'ici 2030. Il a également exprimé son intention de continuer à travailler avec l'ASI sur le renforcement des capacités et de trouver un moyen d'atteindre les objectifs élevés de la nation.
162. La représentante de la République du Rwanda a déclaré qu'il fallait mettre davantage l'accent sur les technologies de stockage, l'énergie solaire n'étant disponible que pendant la journée. Elle a demandé une aide supplémentaire à l'ASI en termes de renforcement des capacités pour l'énergie solaire en mettant l'accent sur l'E-Mobilité. Elle a en outre demandé à l'ASI de prendre en considération les technologies solaires de cuisson propre à la lumière de l'objectif 2030 de mobilisation d'un billion de dollars d'investissements dans l'énergie solaire.
163. Le représentant de la République démocratique du Congo a déclaré que le secteur de l'électricité a été libéralisé en 2014 mais est devenu opérationnel en 2020. Il a ajouté que le pays a créé deux entités - un organisme de régulation et une agence nationale d'électrification pour les zones rurales et semi-urbaines - et que la nation vise à atteindre la moyenne d'accès à l'énergie en Afrique, qui est de 54 %. Il a demandé à l'ASI de faciliter le financement des projets solaires prévus dans le pays, ce qui permettrait d'accélérer l'agenda du pays en matière d'électrification rurale.
164. Le représentant de la République togolaise a fait remarquer que son pays entreprend un projet visant à donner accès à l'énergie à plusieurs villes via la technologie solaire. Il a ajouté que le pays a rencontré des difficultés pour mobiliser des fonds et recycler les batteries. Il a ajouté que le pays fait de son mieux pour relever ces défis et a demandé le soutien de l'ASI.
165. Le président a remercié tous les membres du Comité régional pour leurs interventions et a demandé au Secrétariat de l'ASI de prendre note de toutes les contributions, commentaires et conseils fournis par les membres.

Agenda Item 13. Préparatifs de la cinquième réunion du Comité régional pour la région Afrique

166. Le président a invité les membres du Comité régional à délibérer sur la date et le lieu de la cinquième réunion du Comité régional pour la région Afrique, qu'il est proposé de tenir au cours de la deuxième semaine d'août 2023 à un endroit à déterminer, comme indiqué dans le document de travail.
167. Le représentant de la République du Niger a proposé de demander les pays qui sont intéressés à accueillir la cinquième réunion du Comité régional.
168. Le représentant de l'Union des Comores a recommandé les villes de Kigali, Abidjan et Dakar dans cet ordre pour accueillir la cinquième réunion du Comité régional.
169. Le représentant de la République du Sénégal a déclaré que son pays est intéressé à accueillir la cinquième réunion du Comité régional dans la ville de Dakar.
170. Le représentant de la République de Gambie a proposé le Sénégal et le Ghana pour accueillir la cinquième réunion du Comité régional pour la région Afrique.
171. Le représentant de la République du Rwanda a déclaré que son pays est intéressé à accueillir la cinquième réunion du Comité régional.
172. Le représentant de la République de Côte d'Ivoire a déclaré que son pays est intéressé à accueillir la cinquième réunion du Comité régional.
173. Le représentant de la République de Guinée a déclaré que son pays était intéressé à accueillir la cinquième réunion du Comité régional.
174. Le représentant de la République du Ghana a déclaré que son pays était intéressé à accueillir la cinquième réunion du Comité régional.
175. Le représentant de la République du Mali a exprimé l'intérêt de son pays à agir en tant que volontaire pour la cinquième réunion du Comité régional.
176. Le directeur général a demandé aux pays de faire leurs propositions par écrit et de les envoyer à l'ASI. Il a ajouté que l'ASI se coordonnera avec les pays pour décider du lieu et de la date précise de la réunion.
- 177. Le Comité régional a décidé que la finalisation de la date et du lieu de sa cinquième**

réunion pourrait se faire dans les prochains mois.

Agenda Item 14. Autres affaires

178. Le président invite les membres du Comité régional à soulever toute autre question d'importance pour la considération du Comité.

179. Aucun membre du Comité régional n'a proposé de débattre d'un autre sujet d'importance.

Agenda Item 15. Clôture de la réunion

180. Le président a clôturé la réunion en remerciant les participants à la réunion du comité régional et le secrétariat de l'ASI pour leurs contributions à la réunion.
